

ADIDA Max

7 mars 2023, reprise de fonctions d'un commissaire de justice salarié

Suite à la déclaration déposée complète par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice le 6 février 2023 et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai d'un mois à compter de cette date,

M. Max ADIDA, anciennement commissaire de justice salarié au sein de l'office de commissaire de justice dont est titulaire la société d'exercice libéral par actions simplifiée « AJILEX » à la résidence de Paris, a repris ses fonctions en qualité de commissaire de justice salarié au sein de l'office de commissaire de justice dont est titulaire la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « SELARL Jérôme COHEN » à la résidence de Paris.

Commissaire de justice salarié concerné :
Max ADIDA